



Syndicat des cheminots de Chartres

Chartres, le 18 juin 2014

MOTION

DÉPOSÉE À MR NICOLAS QUILLET, PRÉFET D'EURE-ET-LOIR

Monsieur le Préfet,,

Depuis hier 17 juin, ont débuté les débats à l'Assemblée Nationale sur le projet de loi « *portant réforme ferroviaire* » et vous n'êtes pas sans savoir que depuis 8 jours les cheminots sont en grève contre ce projet de loi et pour une autre réforme.

Tout le monde s'accorde pour réunifier la roue et le rail ; il ne serait donc pas porteur pour le gouvernement d'affirmer le contraire ; et pourtant il s'agit d'un véritable mensonge d'État, car le contenu du projet propose l'éclatement de la SNCF.

L'ironie du sort serait de voir disparaître la **S**ociété **N**ationale des **C**hemins de fer **F**rançais – ce que propose le projet de loi – acquis du Front Populaire en 1936, sous un gouvernement « *socialiste* ».

Comme nous le disons depuis des mois, la SNCF appartient à la Nation et de ce fait, chaque citoyen du pays en est « *copropriétaire* ». Monsieur le Préfet, les députés et le gouvernement n'ont eu aucun mandat pour faire une telle réforme qui déposséderait la population de son bien commun et ce n'est pas la dernière élection européenne où seulement 6,5 % du corps électoral a renouvelé sa confiance au parti gouvernemental qui leur donne plus de légitimité.

La promulgation d'une telle loi – même amendée – serait un acte de forfaiture et de trahison populaire.

~

Depuis presque deux ans, notre fédération CGT des cheminots a travaillé et mis sur la place publique une proposition alternative pour développer un véritable service public de transport ferroviaire de marchandises et de voyageurs au sein d'une seule entreprise : la SNCF.

Sachez, Monsieur le Préfet, qu'en plus d'avoir l'avantage de la simplicité – contrairement à l'usine à gaz que le gouvernement propose – notre proposition respecte les exigences en vigueur de Bruxelles. Il suffit de transférer les fonctions essentielles (conception du plan de transport, gestion des circulations, entretien et développement du réseau) actuellement réalisées par RFF à la DGITM, service du ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie. RFF sera ensuite réintégré dans la SNCF.

PASSER DE 2 EPIC À UN SEUL, UNE VÉRITABLE RÉUNIFICATION !

La proposition CGT « *la voie du service public* » répond aussi à d'autres préoccupations majeures comme la question du financement – contrairement au projet gouvernemental – la structuration en proximité pour une mutualisation des moyens humains et matériels, et de la question des conditions sociales pour les cheminots. Comme tout le monde le sait, de par son monopole historique, la SNCF

a construit une réglementation garantissant ainsi la sécurité des circulations et les conditions de travail de son personnel ; alors pourquoi les nouveaux entrants ne s'acquitteraient-ils pas des réglementations déjà en vigueur à la SNCF ?

Toutes ces propositions ont participé à l'élaboration de la plateforme unitaire CGT-UNSA-SUD, socle revendicatif des cheminots actuellement en grève. Si les rencontres précédant le débat parlementaire avec Frédéric Cuvillier ont permis – enfin ! – l'ouverture de discussion sur la base de la plateforme unitaire, rien de concret et surtout aucun changement de cap pour nous rassurer...

~

Le syndicat CGT des cheminots de Chartres avec l'ensemble des grévistes exige la réécriture totale du projet de loi sur la base de la plateforme unitaire CGT, UNSA, SUD-Rail ce qui implique une modification du calendrier et un report des débats parlementaires en cours.

Interdire un rassemblement devant l'Assemblée nationale pour l'ouverture des débats parlementaires sur ce projet de loi démontre bien le cadre dans lequel le gouvernement veut légiférer, outrepassant le droit constitutionnel des travailleurs.

Pour finir, Monsieur le Préfet, même si dans l'histoire contemporaine c'est la première fois que les cheminots s'expriment de cette manière contre un gouvernement « *socialiste* », sachez que nous sommes entièrement déterminés dans notre combat qui laissera, de toute façon, des traces incalculables sur le long terme. En interpellant des députés du groupe socialiste, républicain et citoyen, nous apprenons que certains n'avaient pas encore pris connaissance du projet de loi et qu'ils le feront sur table ! Quel mépris envers les cheminots qui travaillent cette question depuis longtemps et quelle curieuse leçon de démocratie !

En espérant que le gouvernement retrouve rapidement le sens du bien commun et de la responsabilité, veuillez recevoir, Monsieur le Préfet, nos salutations respectueuses.

Bertrand CLAVELIER
*Secrétaire Général du
syndicat CGT des
cheminots de Chartres*



SYNDICAT CGT DES CHEMINOTS DE CHARTRES

28 RUE DANIELLE CASANOVA ~ 28000 CHARTRES

contact@cgtcheminotschartres.fr ~ www.cgtcheminotschartres.fr



@cgtcheminots_CH



Cgt Cheminots Chartres